



Saint-Jouvent



## Lettre mensuelle N°57- février 2026

# Informations communales

### Vœux du maire

Le 10 janvier dernier, près de 250 personnes ont participé à la cérémonie des vœux. Le discours des enfants du Conseil municipal a été très apprécié du public.

Madame le Maire a ensuite dressé le bilan de l'année 2025 et a confirmé qu'elle ne se représenterait pas. Malgré le contexte incertain, elle insiste sur le rôle de la commune qui reste un repère et demeure un pôle de stabilité garante de la continuité du service public, pour tous et partout sur le territoire.. Elle a souhaité qu'en ensemble, nous continuions à faire de notre commune un lieu où il fait bon vivre, travailler et s'épanouir. Elle a également appelé à une forte mobilisation pour les prochaines élections municipales avant de passer au moment convivialité.



### EHPAD Jean Mahaut à Nieul



### Ouverture de l'Accueil de jour pour personnes âgées le 2 mars 2026

L'accueil de jour propose un accompagnement individualisé aux personnes accueillies et un soutien aux aidants le plus souvent. Il a pour objectif de permettre aux personnes âgées en perte d'autonomie de rester le plus longtemps possible dans leur cadre de vie habituel.

**Inscriptions et informations : 05 55 75 60 32**

### Inscription sur les listes électorales

Les élections municipales et communautaires auront lieu **les 15 et 22 mars 2026**. Si ce n'est pas déjà fait, vous pouvez encore vous inscrire sur les listes électorales avant la date butoir. Vérifiez dès maintenant votre inscription sur les listes électorales :

<https://www.elections.interieur.gouv.fr/mes->



## Infos



Changement des 2 fenêtres au dessus de la BCD côté



Les dossiers d'inscription pour la rentrée 2026 sont disponibles en mairie. L'inscription scolaire est nécessaire pour :

- l'entrée à la maternelle,
- les nouveaux arrivants.

Les prévisions de février



L'agenda de février

**Dimanche 1<sup>er</sup> février**

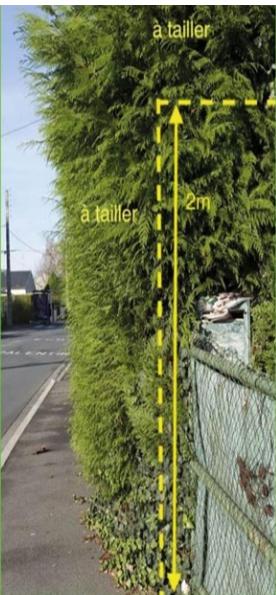
- Marché mensuel
- Loto organisé par les parents d'élèves à la salle polyvalente à 14h00
- Remise du label Bio territoire engagé à l'espace Kaolin à 17h30
- Conseil municipal espace Kaolin à 19h00
- Début des vacances scolaires
- PIMMS Mobile sur le parking à côté de la boulangerie de 9h30 à 11h30
- Rentrée scolaire
- Conseil communautaire à l'Espace Kaolin à Saint-Jouvent à 18h
- Soirée théâtre organisée par le Comité des Fêtes à la Salle Polyvalente

**Téléphone mairie : 05 55 75 81 01**

**mail : [contact@saintjouvent.com](mailto:contact@saintjouvent.com)**

**Site internet : [www.saintjouvent.com](http://www.saintjouvent.com)**

Les haies doivent être taillées à l'aplomb du domaine public et leur hauteur doit être limitée à 2 mètres, voire moins là où le dégagement de la visibilité est indispensable.



Merci de respecter cette règle

**REMISE DU LABEL  
TERRITOIRE BIO ENGAGE**  
par la Région Nouvelle  
Aquitaine  
**le 3 février à 17h30**

L'équipe municipale se verra remettre le label qui a permis de poser ce panneau territoire bio engagé à chaque entrée du bourg.



**Venez NOMBREUX !**



[www.facebook.com/StJouvent](http://www.facebook.com/StJouvent)